



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure **S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)**

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Nom de la mesure **Entretien et embellissement / Commune de Gletterens**

Organisateur **Commune de Gletterens**

Description de l'activité Cette activité (1) auprès de la commune de Gletterens consiste à participer aux tâches de voirie et d'entretien assurées par le conseil communal. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, forêts, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement du village.

Profil des bénéficiaires Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches proposées, ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air.

Objectifs à atteindre Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif d'accomplir des tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques, psychologiques du bénéficiaire et de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre aussi au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socio-professionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement élaboré durant la période de la MIS en collaboration avec l'ORP.

Conditions de participation Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social régional.

Moyens et méthodes Participation à une ou plusieurs des activités proposées par le service communal en fonction de l'intérêt et des capacités du bénéficiaire.
Observation et évaluation entre le bénéficiaire, le tiers organisateur et le service social régional.

Capacité d'accueil 1 personne

Frais d'organisateur Fr. 50.- par bilan (initial, intermédiaire, final)

Durée 3 mois à 6 mois max.

Dates D'octobre à avril.

Fréquence 5 demi-journées par semaine max., modulables en fonction de l'activité et de la saison.

Horaire Selon entente avec le service communal.

Taux d'activité 50% max.

District Broye

Adresse 1544 Gletterens

Localité Gletterens

Coordonnées de l'organisateur Administration communale de Gletterens

Responsable de la mesure Crescence Ansermet (079 447 52 35)

Téléphone 026 667 20 67

Adresse Place du Tilleul 1, CP 34

Fax 026 667 23 41

No postal / Localité 1544 Gletterens

E-Mail administration@gletterens.ch

Site Web

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Administration des tâches publiques de la collectivité communale.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MIInt)

653

Numéro MIS *

MIS

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure

S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA



Responsable de l'organisation

Nicolas Savoy (079 675 20 89)

Remarques

(1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, cf. circulaire du 1er avril 2000).